

République du Sénégal

Un Peuple - un But – Une foi



MINISTÈRE DES SPORTS



République du Sénégal



Un Peuple - un But – Une foi

MINISTRE DES SPORTS



Bilan 2016 et Perspectives



Maquette du Palais des sports de Diamniadio

Décembre 2016

SOMMAIRE	1
SIGLES ET ABREVIATIONS	2
AVANT-PROPOS	4
1. PRESENTATION DU MINISTERE DES SPORTS.....	7
2. BILAN DES ACTIVITES 2016.....	9
2.1 Construction et réhabilitation des infrastructures sportives.....	9
2.2 Dans le domaine de la pratique et des loisirs sportifs.....	13
2.3 Dans le cadre de l'amélioration des performances des sportifs sénégalais aux compétitions internationales.....	21
2.4 Mise à disposition de cadres et techniciens sportifs de haut niveau.....	26
2.5 Renforcement de la Contribution économique du sport.....	28
2.6 Dans le domaine de la planification, de la régulation, du suivi et de l'évaluation des activités.....	29
2.7 Actualisation du cadre normatif	30
3. PERSPECTIVES	31
3.1 Au plan des infrastructures sportives.....	32
3.2 Au plan des compétitions internationales.....	34
3.3 Mise en œuvre des conventions d'objectifs.....	34
3.4 En matière de loisirs sportifs.....	34
3.5 Dans le domaine du sport scolaire et universitaire.....	34
3.6 Dans le domaine de la formation.....	35
3.7 En matière de soutien aux services déconcentrés.....	35
3.8 Evaluation de l'apport du sport au PIB.....	35
3.9 Mise en œuvre de projets structurants	35

SIGLES ET ABREVIATIONS

ASFA : Association Sportive des Forces Armées

BCD : Bureau Communication et Documentation

CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CEP : Coordonnateur de la Cellule des Etudes et de la Planification

CPM : Coordonnateur de la Cellule de Passation des Marchés

CNEPS : Centre National d'Education Populaire et Sportive

CNOSS : Comité National Olympique et Sportif Sénégalais

CONFESJES : Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie

DAGE : Direction de l'Administration Général et de l'Equipe

DAPS : Direction des Activités physiques et sportives

DFDS : Direction de la Formation et du Développement sportif

DHC : Direction de la Haute Compétition

DL : Direction des Loisirs

DTN : Direction Technique Nationale (la) ; Directeur Technique National (le)

EPS : Education Physique et Sportive

FSA : Fédération Sénégalaise d'Athlétisme

GAR : Gestion axée sur les résultats

IAAF : Inspecteur des Affaires administratives et financière

IEPJS : Inspecteur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports

INSEPS : Institut National Supérieur de l'Education Populaire et des Sports

JO : Jeux Olympiques

LPSD : Lettre de Politique Sectorielle de Développement

PEPS : Professeur d'Education Physique et Sportive

PIB : Produit Intérieur Brut

PPP : Partenariat Public Privé

PSE : Plan Sénégal Emergent

UASSU : Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires



Lancement des travaux du Palais des Sports



Le chef de l'Etat, le Premier Ministre et le Ministre des Sports

Visite de chantier du Ministre des Sports





AVANT - PROPOS

L'année 2016 marque une étape importante dans la mise en œuvre de la vision du Chef de l'Etat, Monsieur Macky Sall, pour un système sportif accessible et performant qui contribue au développement économique et social du Sénégal.

Traduite dans la Lettre de politique sectorielle, l'ambition du Chef de l'Etat pour le développement du sport s'est matérialisée à travers des actions significatives en faveur des infrastructures sportives à l'image du Plan Sénégal émergent (PSE) qui accorde une grande priorité aux infrastructures.

En effet, la réhabilitation et la construction des infrastructures sportives ont connu des bonds considérables au plan quantitatif comme au plan qualitatif avec le lancement des chantiers d'infrastructures sportives de dernière génération comme le Palais des sports de Diamniadio et l'Arène nationale de lutte du Sénégal.

Après moult péripéties, l'arène nationale de lutte est en train de devenir une réalité en prenant la forme d'un complexe sportif multifonctionnel d'une capacité de vingt mille (20 000) places dont le coût avoisine les trente deux (32) milliards de FCFA.

Les travaux du Palais des Sports de Diamniadio ont été lancés par Son Excellence Monsieur le Président de la République, dans le cadre des projets de deuxième génération du pôle urbain de Diamniadio.

J'aurai pu ajouter d'autres réalisations comme l'achèvement des travaux de réhabilitation du stade Alassane Djigo de Pikine ou l'ouverture de nouveaux projets comme la reconstruction du stade Assane Diouf ou la reprise du stade Ngalandou Diouf de Rufisque.

Dans ce domaine, il convient de retenir l'accent mis dans la préservation des infrastructures sportives à travers notamment, la signature d'une convention avec la République populaire de Chine pour l'entretien et la maintenance des stades régionaux.

S'agissant de la participation de nos athlètes et équipes nationales aux compétitions internationales, l'Etat, à travers le budget alloué au Ministère des Sports, a pris en charge de façon optimale, la préparation et la participation aux différentes rencontres sportives. Les compétitions qualificatives aux différentes rencontres sportives de 2017-2018 et la participation aux Jeux olympiques de Rio y ont occupé une part importante.

Au demeurant, les grandes tendances issues de l'analyse des résultats sportifs obtenus, nous confortent dans notre volonté de mettre davantage l'accent sur la préparation à long terme et la promotion de la petite catégorie.

C'est dans ce cadre que le Ministère des Sports a démarré en 2016, la mise en œuvre du *Programme Elite-Jeunes/Génération 2024*.

L'année 2016 a, aussi, été l'année de mise en œuvre des conventions d'objectifs que nous avons signées avec 11 fédérations et groupements sportifs dans le but de mieux accompagner le mouvement associatif qui se mobilise pour l'atteinte des objectifs sectoriels.

Au reste, il me plaît de relever les mesures hardies prises en termes de dotation budgétaire pour le sport qui traduisent la volonté du chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Macky Sall, de prendre en charge les besoins de développement du secteur.

En effet, l'évolution exceptionnelle du budget du Ministère des Sports au titre de 2016 avec 68,55% de hausse, s'est confirmée avec le projet de budget de 2017 qui va connaître une augmentation de 77,43 % comparé à celui de l'année précédente.

Considérant les perspectives ambitieuses du sport sénégalais avec notamment les projets d'envergure en cours de formulation, la part du secteur dans le budget national sera considérable.

Par ailleurs, il me plaît de souligner que le présent document participe de notre démarche de communication utile et de dialogue constructif autour des objectifs nobles du sport sénégalais.

Le Ministre des Sports Matar BA



*Revue annuelle conjointe du
Ministère des Sports*



*Passation de service entre le
Secrétaire général sortant et
le Secrétaire général entrant*



1. PRESENTATION DU MINISTERE DES SPORTS

1.1 Organisation

Conformément au décret n°2003-293 du 08 mai 2003 portant organisation du Ministère des Sports et au décret n° 2014-853 du 09 juillet 2014 portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères, modifié, le Ministère des Sports est structuré ainsi qu'il suit :

- **Le Cabinet et les services rattachés**
 - Inspection interne
 - Bureau de la Communication et de la Documentation
- **Le Secrétariat général et les services rattachés:**
 - La Cellule des Etudes et de la Planification
 - La Cellule de Passation des Marchés
 - Le Bureau du Courrier commun.
- **Les Directions**
 - Direction de la Haute Compétition
 - Direction des Activités Physiques et Sportives
 - Direction de la Formation et du Développement Sportif
 - Direction des Infrastructures Sportives
 - Direction des Loisirs
 - Direction de l'Administration Générale et de l'Equipement
- **Autre administration**
 - Centre National d'Education Populaire et Sportive (CNEPS)

1.2 MISSIONS

Conformément au décret n°2014-894 du 22 juillet 2014 relatif aux attributions du Ministre des Sports, le Ministre des Sports prépare et met en œuvre, sous l'autorité de Monsieur le Premier Ministre, la politique définie par le Président de la République dans le domaine des sports.

A ce titre, il est chargé de la promotion de l'éducation physique et il encourage la pratique populaire des sports. Il encourage l'émergence de sportifs de haut niveau.

Il veille à la réalisation d'infrastructures sportives harmonieusement réparties sur le territoire national.

Il s'assure de la participation des sportifs aux compétitions internationales dans les meilleures conditions possibles.

Il met en place un programme social au profit des sportifs de haut niveau ne pouvant plus participer aux compétitions.

Il veille au respect de l'interdiction des pratiques dopantes.

Il est chargé des établissements spécialisés dans l'enseignement du sport et de la formation des enseignants d'éducation physique intervenant dans les établissements d'enseignement général.

En relation avec les ministères chargés de l'Education et de l'Enseignement supérieur, il assure la promotion de la pratique sportive dans les établissements scolaires et universitaires. Il assure la tutelle des fédérations sportives.

1.3 Ancrage au Plan Sénégal émergent et Politique publique mise en œuvre

Le Plan Sénégal Émergent (PSE), référentiel de la politique économique et sociale sur le moyen et le long terme, classe le sport dans *l'Axe 1: transformation structurelle de l'économie et croissance* et a pour ambition d'augmenter la contribution du sport au développement et de le rendre accessible à tous, au regard de ses fonctions sociales, économiques, psychologiques et thérapeutiques.

Au plan sectoriel, le Sénégal a adopté une Lettre de Politique sectorielle de Développement (LPSD) des Sports structurée autour des objectifs du PSE, de la lettre de mission du Ministre des Sports et du diagnostic du secteur.

Ainsi, la vision de la Lettre de Politique sectorielle de Développement (LPSD) des Sports, est celle d'« **un système sportif accessible et performant qui contribue durablement au développement économique et social du Sénégal** ».

La Lettre de Politique sectorielle de Développement des Sports est le document de référence de planification stratégique du secteur.

De portée générale, la LPSD des Sports couvre une période de cinq (05) ans à l'issue de laquelle, elle sera évaluée et actualisée.

Les orientations stratégiques qui guident les actions à entreprendre pour bâtir un sport accessible et performant sont les suivantes : (i) Construction, mise à niveau des infrastructures et développement de la pratique sportive; (ii) Développement des ressources humaines et de la formation; (iii) Renforcement de la contribution économique du sport; (iv) Gouvernance sportive moderne.



**Revue annuelle conjointe du
Ministère des Sports**



2. BILAN DES ACTIVITES 2016

2.1 Construction et réhabilitation des infrastructures sportives

Visite du chantier de l'arène nationale de lutte



chantier de l'arène nationale de lutte



Stade Alassane Djigo



Stade Ngalandou
Diouf de Rufisqu



TABLEAU DES REALISATIONS 2016 AU PLAN DES INFRASTRUCTURES

INTITULE	MONTANT DU MARCHÉ	ETAT D'AVANCEMENT
Etudes techniques et architecturales des trois stades (Kédougou, kaffrine et sedhiou)	25 000 000	Réalisation terminée,
construction d'un mur de clôture au terrain de football de Diakhao	24 469 861	Réalisation à 90%
Travaux de pose d'équipements électriques pour le poste de transformation 630 KVA MT/BT de l'Arène Nationale	41 372 506	Réalisation terminée,
Construction de mur de clôture aux terrains de football de Malicounda et Ndangalma	54 970 158	Chantier encore, réalisation à 35%
Travaux de réhabilitation du stade Ngalandou Diouf de Rufisque	723 454 460	Début de réalisation de la pelouse (terrassement
Travaux de construction des stades régionaux de Kédougou, Kaffrine et Sédhiou	10 397 221 197	Passation des marchés
Travaux de réhabilitation des supports métalliques, des projecteurs, garde corps, échelle et entretien écran géant du stade Léopold Sédar Senghor	24 489 720	Réalisation en cours
Travaux de construction de blocs toilettes publiques au stade Demba DIOP	24 495 904	Réalisation à 95%
Travaux de construction d'un mur de clôture et de réhabilitation du terrain de Basket de Tivaoune	24 429 510	Réalisation à 70%
travaux de sécurisation et de démolition de tribune du CNEPS de Thiès	4 478 808	Réalisation terminée
travaux d'aménagement des locaux du Ministère des Sports	23 545 484	Réalisation terminée
Travaux de construction de mur de clôture au terrain football de Yenguélé	24 490 157	Début réalisation

Travaux d'aménagement de faux plafond et de réfection du système d'arrosage du stade Iba Mar Diop	12 997 700	Réalisation terminée	
Travaux de désherbage, abattage haies vives et évacuation déblai hors emprise 07 hectares à l'Arène nationale de Lutte	4 897 000	Réalisation terminée	
Travaux de construction de grille de protection au terrain de football de Niakhar	24 470 882	Début réalisation	
Réhabilitation d'éclairage sportif du stade Léopold Sédar Senghor	24 780 000	Réalisation terminée	
travaux de réalisation d'un terrain en gazon synthétique et réhabilitation de l'éclairage sportif au stade de Mbao	825 000 000	Passation des marchés terminée	



2.2 Dans le domaine de la pratique et des loisirs sportifs.



Grande randonnée pédestre
des agents de l'Etat



Régates de Hann

2.2.1 Modernisation de la gouvernance sportive

Le recensement entrepris en fin d'année 2015 par la DAPS a permis de constater qu'une majorité de fédérations et de groupements sportifs n'étaient pas en règle sur le plan statuaire ; car ne respectant pas les dispositions du Décret 76-040 du 16 janvier 1976 fixant les obligations particulières auxquelles sont soumises les associations à but d'éducation populaire et sportive ainsi que les associations à caractère culturel.

Ainsi, sur **56 fédérations** et groupements sportifs existants, seuls **19** étaient en règle car tenant régulièrement leurs réunions statutaires (bureau, comité directeur et assemblée générale) et déposaient leurs rapports annuels d'activités et financier au ministère des sports ; **soit 34% en valeur relative**.

Ce recensement a permis à la DAPS, de constater qu'il y'a plus de comités nationaux provisoires, de promotion ou de gestion que de fédérations, soit **25 fédérations contre 31 Comités ou structures d'exception en valeur absolue et 45% contre 55% en valeur relative**.

C'est pourquoi la Direction des Activités Physiques et Sportives (DAPS) a pris la résolution d'amener la plupart des comités nationaux à devenir des fédérations.

Pour le suivi des assemblées générales, **10 fédérations et groupements sportifs** ont déjà tenu leurs assemblées générales d'informations, il s'agit des disciplines suivantes : le Rugby, l'athlétisme, le Karaté, le Kung Fu, l'Haltérophilie, les courses hippiques, le Pentathlon moderne, la Savate Boxing, la lutte et le football.

Douze(12) Fédérations et groupements sportifs ont renouvelé leur bureau et leur Comité Directeur: la Natation, le Taekwondo, le Volley ball, la boxe, le sport boule, le sport équestre, le Sport pour tous, le Tennis de table, la Savate Boxing, le Tir à l'arc, la randonnée pédestre, les jeux d'échecs.

Il est important de préciser que :

- a. la fédération sénégalaise des échecs a été réhabilitée en juin 2016, suite au retrait de la délégation de pouvoirs intervenu en 2014 ;
- b. des statuts et règlement intérieur-type ainsi que d'autres outils de gouvernance ont été élaborés pour faciliter la régularisation administrative des structures délégataires de pouvoirs.

2.2.2 La relance du sport scolaire et universitaire

Différentes finales ont été disputées dans les départements et régions grâce au soutien de l'UASSU et à l'appui de la DAPS.

Avec la création du Comité national de gestion et de relance du Sport scolaire et de ses antennes régionales, les activités sportives scolaires sont organisées dans douze (12) régions. La relance n'est pas encore effective dans les régions de Matam et de Ziguinchor.

A- STATISTIQUES DU SPORT SCOLAIRE SAISON 2015-2016

○ Au niveau national :

	ELEMENTAIRE		MOYEN & SECONDAIRE		TOTAL GENERAL		
ETABLISSEMENTS ENGAGES	627		450		1.077		
	G	F	G	F	G	F	G+F
LICENCES DELIVREES	9.129	1.057	10.337	3.227	19.466	4.284	23.750
LICENCES RENOUVELEES	418	29	281	142	699	171	870
TOTAL LICENCIES	10.633		13.987		20.165	4.455	24.620
DISCIPLINES PRATIQUEES	Football, Basketball, Handball, Lutte, Athlétisme, Gymnastique, Scrabble						

○ Au niveau régional

REGIONS	ETABLISSEMENTS ENGAGES	NBRE DE LICENCIES GARÇONS	NBRE DE LICENCIES FILLES	TOTAL LICENCIES
DAKAR	309	6.032	510	6.542
DIOURBEL	54	737	212	949
FATICK	72	1.220	415	1.635
KAFFRINE	76	1.473	510	1.983
KAOLACK	56	741	158	899
KEDOUGOU	41	952	352	1.304
KOLDA	48	1.016	151	1.167
LOUGA	85	1.964	596	2.560
SAINT-LOUIS	170	3.204	769	3.973
SEDHIOU	08	268	208	476
TAMBACOUNDA	50	1.206	228	1.434
THIES	103	1.352	346	1.698
TOTAL	1.077	20.165	4.455	24.620



B- STATISTIQUES DU SPORT UNIVERSITAIRE SAISON 2015-2016

○ Au niveau national

	UNIVERSITES ET INSTITUTS		TOTAL
ETABLISSEMENTS ENGAGES	33		33
	G	F	G+F
LICENCES DELIVREES	1.031	186	1.217
LICENCES RENOUVELLEES	437	75	512
TOTAL	1.468	261	1.729
DISCIPLINES RETENUES	Football, basketball, athlétisme		

REGIONS	ETABLISSEMENTS ENGAGES	NBRE DE LICENCIES GARÇONS	NBRE DE LICENCIES FILLES	TOTAL LICENCIES
DAKAR	20(Privé seulement)	1.111	255	1.366
SAINT-LOUIS	13	357	06	363
TOTAL	33	1.468	261	1729

○ Au niveau régional

NB : une concertation sur le sport universitaire a été organisée le 20 septembre 2016 pour trouver les voies et moyens de relancer les activités sportives dans l'enseignement supérieur.



Momar Ndiaye ou « Ndiaye Drapeau »
«J'aime valoriser les couleurs de mon pays»



Abdoulaye Thiam alias « Thiam Gaïndé »
fervent supporter des Lions du Sénégal

2.2.3 L'appui Promotion Elites Jeunes (APEJ).

Ce programme mis en œuvre avec la CONFEJES, vise à soutenir annuellement 10 jeunes sportifs âgés entre 19 et 23 ans et sélectionnés sur la base de leur performance sportive mais également de leur résultat scolaire.

Pour l'exercice 2015/2016, chaque bénéficiaire a reçu les appuis en deux tranches.

2.2.4 Appui et soutien aux fédérations :

Si en 2014 et 2015, il s'agissait d'appuis financier, technique et matériel accordés sans critères définis au préalable, cette action a abouti en 2016 à **la signature de conventions d'objectifs avec 11 fédérations et groupements sportifs pour un montant global de 200 millions de francs CFA.** Il s'agit de:

- la fédération sénégalaise de Football ;
- la fédération sénégalaise de Basketball ;
- la fédération sénégalaise de Handball
- la fédération sénégalaise de Rugby ;
- la fédération sénégalaise d'Athlétisme ;
- la fédération sénégalaise de Judo et disciplines assimilées ;
- la fédération sénégalaise de Natation et de sauvetage ;
- la fédération sénégalaise de Tir et chasse ;
- le Comité national de gestion de la Lutte ;
- l'organisme national de coordination des activités de vacances (ONCAV) ;
- et le comité national de Promotion du Handisport.

Une telle démarche permettra d'inciter les associations à promouvoir davantage la pratique sportive en utilisant les moyens mis à disposition à cet effet.

En termes de soutien, la DAPS a également facilité durant l'année 2016, **l'exonération de matériels pédagogiques et didactiques** au bénéfice de **dix-neuf (19) Fédérations**, comités et autres entités pour **60 demandes** reçues et évaluées **à plus de 800 millions de francs CFA.**

La DAPS a également **appuyé en matériels pédagogiques, didactiques et en récompenses**, différentes structures dans le cadre d'organisation de manifestations sportives.



**Installation du nouveau bureau
du CNG de lutte**



**Le Ministre des Sports avec
le nouveau Président de la
Fédération sénégalaise de Boxe**



**Installation du nouveau
bureau de la Fédération sénégalaise
de sport équestre**



***Le Ministre des Sports avec le
Président de la
nouvelle fédération sénégalaise
de randonnée pédestre***

2.2.5 Renforcement de capacités des cadres techniques et administratifs des fédérations.

Un atelier d'information et de partage a été organisé avec tous les directeurs techniques nationaux des fédérations sportives, en vue de leur permettre de mieux comprendre leur rôle et leur mission au sein de leur fédération.

Cet atelier avait pour objectifs de :

- sensibiliser les DTN sur l'importance de leurs missions et rôles pour la réussite de la politique sportive ;
- identifier les fédérations disposant d'un plan stratégique de développement et ayant fourni les informations relatives à leur fédération ;
- partager les projets de textes règlementant la signature des conventions d'objectifs ;
- valider l'agenda de mise en œuvre des conventions d'objectifs entre le ministère des Sports et les fédérations sportives.



2.2.6 Dans le domaine des loisirs sportifs

Les interventions du département dans ce domaine ont été essentiellement guidées par l'approche inclusive.

C'est ainsi que la Direction des Loisirs a consolidé ses partenariats dynamiques avec le Centre de Formation des Déficiants Intellectuels (CFDI) (seul établissement public du Sénégal qui accueille des enfants en situation de handicap : trisomie 21 entre autres) et le petit Prince de Handiscole de Rufisque qui accueille des enfants vivant avec un handicap et des enfants valides.

Les appuis en faveur des pensionnaires de ces structures ont consisté en des apports en matériels d'animation pédagogique et autres.

La Direction des loisirs a célébré la ***Journée internationale des Personnes âgées*** en organisant une randonnée pédestre de masse qui a regroupé toutes les tranches d'âges.

Parmi les autres interventions de la Direction des Loisirs, il convient de relever :

- un atelier de mise à niveau de 17 coaches spécialisés dans l'entraînement de jeunes enfants en situation de handicap dans le cadre de la célébration de la journée internationale de ***personnes handicapées***;
- la célébration de la ***Journée internationale des personnes vivant avec l'albinisme***
- l'accompagnement du Centre de Loisirs et d'Animation Socio Sportive (CLASS) de Sicap liberté 6, dans le cadre de la célébration de la ***Journée internationale de la femme*** ;
- la participation aux activités de loisirs dans le cadre de ***la célébration de la Journée de l'Enfant africain***.



2.3 Dans le cadre de l'amélioration des performances des sportifs sénégalais aux compétitions internationales.

Le budget initial de 2016 consacré aux compétitions internationales a connu une hausse importante comparée à 2015. Malgré tout, les 2.300.000.000 FCFA, inscrits à cet effet sont loin du montant total des demandes exprimées par les fédérations sportives estimées à plus de cinq milliards 5.000.000.000F CFA.

Suivant des critères préalablement établis, un arbitrage judicieux a été effectué en étroite collaboration avec le Comité National Olympique et Sportif Sénégalais (CNOSS).

Compétitions internationales 2016				
DISCIPLINES	COMPETITIONS	PERIODE	LIEU	RESULTATS
	Jeux Olympiques	Août	Rio, Brésil	7 ^e place en handisport
FOOTBALL	Qualifications coupe d'Afrique Et Coupe du Monde			Qualifié à la - CAN Senior 2017 - CAN U23 Vainqueur CAN 2017 Beach soccer Vainqueur du Tournoi de l'UEMOA (U20)
BASKETBALL	PREOLYMPIQUE			Qualifié à -Afro basket masculin 2017 -Afro basket féminin 2017
ATHLETISME	Meeting de Dakar	25-mai	Dakar	
ATHLETISME	Tournoi CEDEAO Junior	27-29 mai	Banjul	4 or, 6 argent, 7 Bronze
ATHLETISME	CHAN Séniors	22-26 juin	Durban	1 or, 1 Argent
CANOE-AVIRON	10e championnats d'Afrique	28 mars au 4 avril	Afrique du Sud	
CANOE-AVIRON	Coupe du monde		Duisburg (Allemagne)	
CYCLISME	Tour du Sénégal	23-30 avril	Sénégal	
ESCRIME	Coupe du monde	novembre	Dakar	
ESCRIME	CHAN sénior	13-19 avril	Algérie	1 Or, 2 Argent, 1 Bronze
ESCRIME	CHAN Junior	02-06 mars	Bamako	1 Or, 1 Argent
HANDISPORT	Meeting qualificatif athlétisme	1er - 8 mai	Marrakech	Qualifié aux JO
HANDISPORT	Tournoi Intern. Basket sur fauteuil	10-17 juillet	Agadir	
HANDBALL	CAN 2016 (Dames)	décembre	Angola	
HANDBALL	Challenge Trophy 2016 U20 H et D	avril à aout	Guinée	Argent
GYMNASTIQUE	13 ^{ème} CHAN	19-27 Mars	Alger	2 Argent

GOLF	OPEN DE DAKAR	juin	Dakar/Mbour	
JEU DE DAMES	CHAN individuel	30 juil-14 août	Bamako	1 Or
JEU DE DAMES	Champ du monde Blitz	29 avril-1er mai	Izmir-Turquie	
JUDO	CHAN Seniors	08-10 avril	Tunisie	3 Bronze
JUDO	CHAN Junior	21-25 juillet	Casablanca	3 Argent, 3 Bronze
JUDO Ju jitsu	CHAN			1 Argent
JUDO	Tournoi intern. de Dkr	26-27 mars		
KARATE	Championnats du Monde	23 au 30 oct	Autriche	
KARATE	Championnats Zone II	21-25 septembre	MALI	17 Or, 9 Argent, 9 Bronze
LAWN TENNIS	Open de Dakar	décembre	Dakar	
LUTTE	CHAN de lutte olympique	1er au 08 mars	Alexandrie	1 Or, 2 Argent, 4 Bronze
LUTTE	QUALIFICATIF aux JO	1er au 04 avril	Algérie	2 Or, 4 Bronze
LUTTE	TOURNOI VILLE DE DAKAR	à déterminer	TOLDAC	5 Or, 1 Argent, 1 Bronze
LUTTE	TOURNOI DE NIAMEY		NIAMEY	5 Or, 1 Argent
NATATION	CHAN			1 Bronze
NATATION	Zone 2		Dakar	
PECHE SPORTIVE	Champ monde Big Game	Octobre	Mexique	
RUGBY	COUPE D'AFRIQUE 1B	juil-16	Madagascar et Tunis	3^e place
ROLLER	COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS	13 au 19 aout	Benin	14 Or, 8 Argent, 9 Bronze
Sport Boules	48e Championnat du Monde	décembre	Madagascar	
SCRABBLE	FISSF Vichy/Aix-les-Bains	Mars- avril- mai	Biarritz/Cannes/Bruxelles	1 Or, 1 Argent,
SCRABBLE	45e Championnats du Monde	21 et 28 juillet	Maroc	
SCRABBLE	CHAN	23 au 27 mars	Lomé (Togo)	3 Or, 2 Argent, 3 Bronze
Sports Travailleurs	Festival intern. de Pétanque	28 et 29 mai	Maroc	
TAEKWONDO	Qualification RIO 2016	03 au 08 février	Maroc	
TENNIS DE TABLE	CHAN		Agadir	Qualifié au Champ. du monde de 2017 et 2018
TIR ET CHASSE				
TRIATHLON	CHAN	12-20 mars	Afrique du Sud	
UASSU	Jeux mondiaux universitaires	juillet	Afrique du Sud	
VOLLEY-BALL	Compétition M23 femmes	juillet-Aout	Kenya	
VIETVO DAO	CHAN	1e au 5 nov	Niamey/Niger	
YOSEIKAN BUDO				

Résultats des compétitions internationales 2016

Résultats	Or	Argent	 Bronze
Au plan mondial	08	10	19
Au plan africain	15	15	40
Au plan sous régional	15	16	18
	Trophée U20 du tournoi de l'UEMOA		
SOUS TOTAL	39	41	77
TOTAL			157

- **La gestion ciblée des athlètes de haut niveau »**

Il s'agit de faire le choix de consacrer une bonne partie des moyens disponibles sur des athlètes bien placés au plan mondial en les mettant dans les conditions idéales de préparation et de participation aux rencontres sportives internationales d'ici 2017-2020.

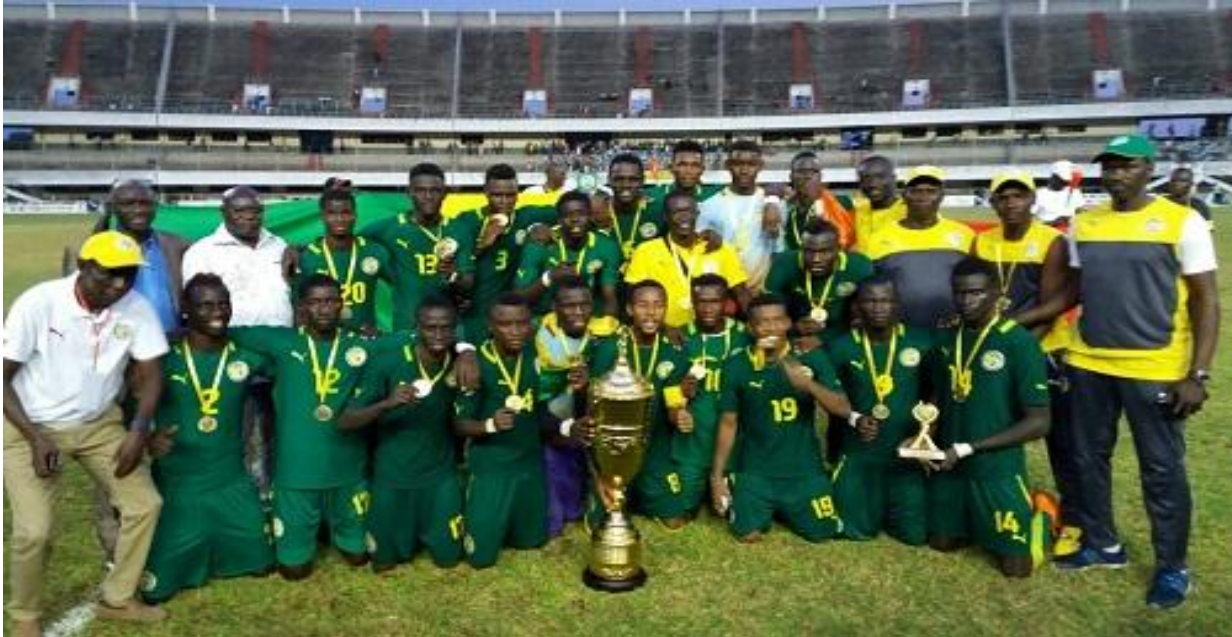
- **la gestion de l'élite jeune - Génération 2024 est une des réponses dans le domaine de la gestion des sportifs de haut niveau.**

L'objectif de ce programme est de mettre en place une équipe de relève de l'élite sportive sénégalaise d'ici les Jeux Olympiques de 2024.

Le premier regroupement qui s'est déroulé du 21 au 30 septembre 2016 au Stade Léopold Sédar Senghor a vu la participation de 120 athlètes et la mobilisation de 24 encadreurs. Douze (12) fédérations sont concernées pour ce premier regroupement (athlétisme, judo, taekwondo, lutte, tennis, tennis de table, natation gymnastique, karaté, canoë-kayak, escrime, boxe).

Ces regroupements ne remplacent pas les entraînements continus des fédérations.





Les lions U20 vainqueurs du tournoi UEMOA 2016



**JO
RIO
2016**

SENEGAL



**Les lions du Sénégal
Vainqueurs CAN
Beach Soccer 2016**



2.4 Mise à disposition de cadres et techniciens sportifs de haut niveau

Suivant les exigences de la nouvelle Lettre de Politique sectorielle, le Plan de formation des cadres du secteur élaboré en 2013, est en cours d'actualisation en vue de sa prise en charge budgétaire.

❖ **La Direction de la Formation et du Développement sportif (DFDS)** a encadré et supervisé plusieurs stages de premier degré et de deuxième degré dans diverses disciplines sportives.

- régularisation du stage de formation d'entraîneur 1er degré de la ligue de Dakar de football en (66 diplômés);
- un stage de formation d'entraîneurs de 1er degré de football le 22 janvier 2016 (55 diplômés);
- un stage de formation d'entraîneurs de 1er et de 2ème degré de basket Ball le 08 Mai 2016 (88 diplômés) ;
- un stage de formation d'entraîneurs de 1er et de 2ème degré de Judo en avril 2016 (27 diplômés) ;
- un stage de formation de 2ème degré de football à Kaolack du 08 au 23 Aout 2016 (42 diplômés);
- un stage de Savate Boxe française du 07 au 14 Avril 2016(40 diplômes) ;
- un stage de formation des formateurs en basket-ball (partenariat CONFEJES/FIBA-Afrique) du 08 au 15 Aout 2016 à Dakar (07 diplômés).

❖ Dans le domaine du perfectionnement et de recyclage des techniciens et cadre sportifs, il convient de noter:

- deux bourses de formation d'entraîneurs en athlétisme à Leipzig ;
- une bourse de recyclage de préparateur physique à l'Université allemande de Leipzig ;
- deux bourses de perfectionnement pour un entraîneur et un joueur de tennis de table en chine ;
- une bourse de stage de football pour Leipzig ;
- l'accueil et la supervision de stages pratiques d'étudiants au sein du Ministère.

❖ Il convient de noter dans ce domaine, d'autres actions comme :

- un atelier de formation sur la déontologie, les principes administratifs et la rédaction administrative a été organisé en faveur de **50** cadres du Ministère des Sports.
- un séminaire sur la révision de l'arrêté 14 084 relatif à la formation et aux modalités d'obtention et de délivrance des diplômes d'entraîneurs de sport ;
- le renouvellement du bureau de l'Organisation nationale antidopage du Sénégal (ONADS).

❖ En matière de Coopération, il s'est agi d'abord de consolider les nombreux accords de coopération, notamment dans le domaine de la formation des cadres. Ensuite, de nouveaux accords ont été signés parmi lesquels, il convient de souligner:

- le Protocole d'accord signé avec le Kazakhstan en matière de coopération dans le secteur du sport;
- la signature d'une convention avec l'ambassade de Chine pour l'entretien et la maintenance des stades régionaux.

❖ ***Le Centre National d'Education populaire et sportive (CNEPS) de Thiès*** forme, depuis 2011, des *professeurs des sports et d'éducation physique de collège d'enseignement moyen PSEP*, admis avec le niveau du baccalauréat.

En **2016**, le nombre de sortants de la quatrième promotion est de **60**.

Le tableau suivant, récapitule les différentes promotions de professeurs de sport et d'éducation physique de collège d'enseignement moyen.

Promotion	Année de sortie	Effectif
Promotion de 2011	2013	60
Promotion de 2012	2014	59
Promotion de 2013	2015	48
Promotion de 2016	2016	60
Total		227

❖ ***Parallèlement, le CNEPS assure la formation des enseignants d'éducation*** physique recrutés comme vacataires pour l'obtention du Certificat d'Aptitude aux fonctions de Maître d'Education physique et sportive (CAMES).

- **531** vacataires sont concernés.

La Licence 3 STAPS a aussi démarré au niveau du CNEPS en collaboration avec l'Université de Thiès.



2.5 Renforcement de la Contribution économique du sport

Dans la LPSD des Sports, le renforcement de la contribution économique figure en bonne place parmi les orientations stratégiques.

Il s'agit là d'une modalité essentielle de l'opérationnalisation de l'objectif sectoriel assigné par le PSE qui classe le sport dans « *l'axe 1 : transformation structurelle de l'économie et croissance* » c'est-à-dire parmi les secteurs de création d'opportunités économiques et d'emplois.

Il s'agira de promouvoir la professionnalisation des acteurs et de la pratique du sport ; d'améliorer la qualité de l'offre sportive du Sénégal pour l'organisation de rencontres internationales qui soutiennent le tourisme et les domaines connexes ; et de promouvoir les métiers du sport et des métiers liés au sport et aux loisirs.

➤ **Professionnalisation des associations et groupements sportifs.**

Suivant les orientations du PSE et de la LPSD des Sports, le processus de professionnalisation s'est poursuivi avec notamment, les actions de la DAPS et à travers les nouveaux textes proposés dans le cadre du projet de code du sport.

Après le **football** qui a mis sur pied la Ligue professionnelle, d'autres disciplines sportives ont amorcé, avec l'accompagnement de la DAPS, le processus de professionnalisation avec la modernisation accrue de leurs procédures, de leur organisation et de leurs pratiques.

➤ **Promotion des métiers du sport et des métiers liés au sport et aux loisirs.**

Même si les statistiques ne sont pas encore formellement établies, le sport sénégalais, dans toutes ses composantes, contribue fortement à la création d'emplois et possède un potentiel considérable de métiers du sport ou de métiers liés au sport et au loisir.

Le Ministère des Sports a lancé les études de faisabilité du **projet promotion des métiers du sport et des métiers liés au sport**, avec l'appui technique et financier de la Direction de la Planification du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan.

L'évaluation concluante de ce projet favorisera sa mise en œuvre qui va créer des opportunités d'insertion économique et sociale plus accrues.

➤ **Amélioration de la qualité de l'offre sportive du Sénégal pour soutenir le tourisme et les domaines connexes.**

Dans sa démarche de renforcer l'offre en matière infrastructurelle et de spectacles sportifs, des efforts importants ont été notés avec le lancement des travaux d'infrastructures sportives de dernière génération comme le Palais des sports de Diamniadio et l'Arène nationale de lutte du Sénégal.

A cela, il faut ajouter le soutien apporté à l'organisation d'événements sportifs à caractère international comme les phases finales de la CAN des U20 et U23 à Dakar et à Mbour ou encore la tenue à Dakar du Marathon Eiffage, l'attrait de plus en plus grand de la traversée Dakar-Gorée, etc.

La valorisation intelligente de ces infrastructures nouvelles et le relèvement du niveau d'organisation de ces rencontres et initiatives sportives contribueront sans doute, à améliorer la qualité de l'offre sportive du Sénégal pour soutenir le tourisme et les domaines connexes.

2.6 Dans le domaine de la planification, de la régulation, du suivi et de l'évaluation des activités.

- Après l'élaboration de la Lettre de Politique sectorielle de Développement des Sports (LPSD) à l'horizon 2016-2020, le Ministère des Sports s'est doté d'instruments de planification stratégique et de programmation budgétaire qui constituent la référence des interventions dans le secteur.
- En 2016, le Ministère des Sports a tenu sa première revue annuelle pour élaborer la contribution du secteur à la revue annuelle conjointe (RAC) 2016. Un atelier de partage et de validation a été tenu avec les directions, les services et le mouvement sportif en présence d'experts du MEFP.
- A travers sa Cellule des Etudes et de Planification (CEP), le Ministère des Sports a intégré le nouveau cadre harmonisé de suivi-évaluation des politiques publiques (CASE) qui fédère les systèmes d'information et de suivi évaluation de la Primature, du Bureau Organisation et Méthodes (BOM), du Bureau Opérationnel de Suivi (BOS) du PSE, du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan et des Ministères techniques sectoriels.

2.7 Actualisation du cadre normatif

En collaboration avec les acteurs du secteur, le travail entrepris sur l'actualisation des textes de base s'est poursuivi avec le processus d'élaboration ***d'un code du sport***.

L'avant projet de code du sport a été élaboré et est introduit dans le circuit de validation et d'adoption mis en place par l'Etat, conformément aux nouvelles règles de gouvernance normative.



3.PERSPECTIVES 2017

Le montant exceptionnel du projet de budget 2017 du Ministère des Sports renseigne aisément sur l'envergure des activités programmées en 2017.

Il s'agira d'abord de consolider ou de renforcer les activités et projets déjà engagés, ensuite d'ouvrir de nouveaux projets qui contribuent à l'objectif sectoriel de construire un système sportif accessible et performant qui contribue au développement économique et social du Sénégal.

- La part importante allouée à la ***construction et à la réhabilitation des infrastructures sportives*** (70,16%) montre l'importance des actions programmées en matière de construction et de réhabilitation d'infrastructures sportives avec notamment le démarrage de la reconstruction du Stade Assane Diouf.



3.1 Au plan des infrastructures sportives

INTITULE	FINANCEMENT	PERIODE D'EXECUTION	MONTANT ALLOUE 2017 (FCFA)	MONTANT GLOBAL (FCFA)
Projet de construction de l'Arène Nationale de Lutte du Sénégal	Etats du Sénégal et de la Chine	2016 – 2018	1 500 000 000	32 000 000 000
Projet de construction du stade Ndiarème de Guédiawaye	BCI 2017	2016-2017	1 365 000 000	1 365 000 000
Réhabilitation écran géant stade Léopold S Senghor	BCI 2017	2017	25 000 000	25 000 000
Réhabilitation toilettes publiques stade Demba Diop	BCI 2017	2017	24 000 000	24 000 000
Travaux d'embellissement du stade Alassane Djigo	BCI 2017	2017	80 000 000	80 000 000
Réhabilitation stade des Parcelles assainies	BCI 2017	2017	1 000 000 000	1 000 000 000
Travaux de réhabilitation du stade Ngalandou Diouf	BCI 2017	2017	850 000 000	850 000 000
Reconstruction stade Assane Diouf	BCI 2017-2018-2019	2017-2018-2019	5 000 000 000	20 000 000 000
Travaux de construction des stades régionaux de Sédhiou, Kaffrine et Kédougou	BCI 2016-2017-2018	2016-2017-2018	750 000 000	10 397 221 197
Projet de construction d'un palais des sports	BCI 2017	2017	1 000 000 000	-
Réhabilitation du stade Iba Mar Diop (gradins terrain de football, terrain de volleyball et handball)	BCI 2017	2017	55 000 000	55 000 000
Réhabilitation des bâtiments et sous gradins des 11 stades régionaux : plomberie, électricité, climatisation, menuiserie	BCI 2017	2017	42 250 000	42 250 000
Etudes et travaux de construction de mur de clôture et grille de protection dans les localités de Noto Gouy Diama, Fissel, Aéré Lao, Diakhao, Badiana (bignona), Fanay, Malicounda, Niakhar	BCI 2017	2017	300 000 000	300 000 000
Travaux de construction d'une tribune couverte de 1500 places dans le stade de Bignona et de Fatick	BCI 2017	2017	200 000 000	200 000 000
Construction de plateaux multisports à Pire et	BCI 2017	2017	50 000 000	50 000 000

Sokone				
Construction d'une tribune de 200 places au terrain de basket de Ngueune SARR	BCI 2017	2017	20 000 000	20 000 000
Réhabilitation toiture stadium Amadou Barry	BCI 2017		24 500 000	24 500 000
Réhabilitation toiture stadium Lat Dior	BCI 2017	2017	23 000 000	23 000 000
Construction d'un plateau multifonctionnel à Foundiougne	BCI 2017	2017	24 500 000	24 500 000
Construction de mur de clôture au stade municipal de Sédhiou	BCI 2017	2017	24 900 000	24 900 000
Avenant sur travaux de réhabilitation du stade Municipal de Sédhiou	BCI 2017	2017	53 000 000	53 000 000
Etude sur la carte des infrastructures sportives, développement d'un système d'information géographique pour le suivi des interventions sur l'existant et les nouvelles	BCI 2017	2017	22 500 000	22 500 000
Etude technique et architecture de prototype d'infrastructures sportives adaptées aux collectivités (terrain multisports, parcours)	BCI 2017	2017	23 500 000	23 500 000
Diagnostic des problèmes des toitures-charpente des stadium Marius Ndiaye et Amadou Barry	2017	BCI 2017	24 500 000	24 500 000
Diagnostic système d'électricité et d'éclairage sportif des stades	2017	BCI 2017	16 000 000	16 000 000
Mission de maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation du stade Maitre Babacar Seye de Saint-Louis	2017	BCI 2017	36 250 000	36 250 000
Supervision et suivi des travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures sportives	2017	BCI 2017	25 500 000	25 500 000
Travaux de réhabilitation du stade Ngalandou Diouf de Rufisque	2017	BCI 2017	723 454 460	723 454 460
Travaux complémentaire et avenant projet de	2017	BCI 2017	540 740 874	540 740 874

réhabilitation du stade Lat Dior (avenant)				
--	--	--	--	--

3.2 Au plan des compétitions internationales

En 2017, le Sénégal sera engagé dans plusieurs rencontres sportives majeures parmi lesquelles, il faudrait noter :

- la CAN de Football sénior ;
- la CAN de Football U20 ;
- les éliminatoires de la Coupe du Monde 2018 ;
- le tournoi Afro basket féminin ;
- le tournoi Afro basket masculin ;
- les Jeux de la Francophonie à Abidjan ;
- les Jeux africains de la Jeunesse ;
- les Jeux islamiques de Bakou.

A ces activités, il faut ajouter les championnats d'Afrique et du monde de diverses disciplines avec un accent mis sur le programme de gestion ciblée des athlètes en direction des Jeux olympiques de « Tokyo 2020 ».

Dans le long terme, il sera consolidé et renforcé le programme ***Elite Jeunes-Génération 2024***.

Il importe de souligner que pour chaque opération financée par l'Etat, des objectifs sportifs ont été définis.

Au reste , une priorité sera accordée aux anciens sportifs ne pouvant plus participer aux compétitions internationales dans le cadre du *programme de réinsertion des anciens sportifs de haut niveau*.

3.3 Mise en œuvre des conventions d'objectifs

La signature des conventions d'objectifs sera élargie à d'autres disciplines en prenant le soin d'évaluer la mise en œuvre de la première phase.

3.4 En matière de loisirs

Il est envisagé un programme de loisirs sportifs pour enfants en difficulté et/ou en conflit avec la loi.

3.5 Dans le domaine du sport scolaire et universitaire

Il s'agira de mettre en place la Fédération nationale du Sport scolaire et de la Fédération nationale du sport universitaire.

3.6 Dans le domaine de la formation

Le partenariat international en matière de formation avec d'autres pays et organismes internationaux fera l'objet d'une évaluation pour une meilleure orientation de la demande.

La formation continue des cadres sera relancée avec le Projet de formation des cadres du Ministère des sports qui a désormais un chapitre budgétaire doté dans le projet de budget de 2017.

L'étude de faisabilité en cours de formulation sur la rénovation du CNEPS permettra à l'établissement de pouvoir se déployer davantage.

3.7 Soutien aux services déconcentrés du Ministère des sports

Des efforts seront consentis pour poursuivre l'équipement des services déconcentrés du Ministère des Sports avec un nouveau programme qui va améliorer leurs conditions de travail et leurs moyens d'actions.

3.8 Evaluation de l'apport du sport au PIB

Dans le cadre de son objectif de renforcer la contribution du sport au développement, le Ministère des Sports envisage de lancer une étude d'évaluation de la place du sport dans le Produit intérieur brut (PIB).

3.9 Mise en œuvre de projets structurants

La mise en œuvre de projets structurants est une modalité essentielle de l'opérationnalisation de l'objectif sectoriel assigné par le PSE au sport qu'il classe dans son axe 1.

Quatre projets importants inscrits en maturation avec le concours de la Direction générale de la Planification et des Politiques économiques (DGPPE), sont en cours de formulation.

- *aménagement d'une cité olympique à Diamniadio ;*
- *projet de promotion des métiers du sport et des métiers liés au sport ;*
- *projet de rénovation du CNEPS ;*
- *projet d'aménagement de bases de loisirs dans les forêts et espaces urbains: Cas de la forêt de Mbao.*